MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Corse-du-Sud

Commune : Ota

Autres communes :

R500

Appellation : Pont génois de Pianella

Monument(s)

Appellation : Pont génois de Pianella

Protection : classement

Arrêté : classement le 29/11/1976

Étendue de la protection : totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.